



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 12 janvier 2016 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :
M^{me} Lorraine Séguin conseillère siège #2
M. Robert Gendron conseiller siège #3
M^{me} Andréanne Auger conseillère siège #4
M. René Caron conseiller siège #5
M^{me} Claudette Fournier conseillère siège #6 (mairesse suppléante)

Sont absents :
M. M. Christian Baril maire
Daniel Demers conseiller siège #1

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à cette séance : M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M^{me} Claudette Fournier, mairesse suppléante de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M^{me} Fournier souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Fournier procède à la lecture de l'ordre du jour.
RÉSOLUTION #2016-01-001

Madame Andréanne Auger propose d'adopter l'ordre du jour tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2015 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2015 - BUDGET :
 - 4.1 Approbation;
 - 4.2 Suites;
5. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2015 :
 - 5.1 Approbation;
 - 5.2 Suites;
6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE:
 - 7.1 Dépôt d'une déclaration d'intérêts pécuniaires;
 - 7.2 Rémunération des élus;
 - 7.3 Rémunération du personnel de la municipalité;
 - 7.4 Association des directeurs municipaux du Québec – Cotisation 2016;
 - 7.5 Adhésion au Québec municipal;
 - 7.6 Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska – Financement 2016;
 - 7.7 Emplois d'été Canada 2016;
8. GESTION FINANCIÈRE :
 - 8.1 Présentation des comptes;
9. TRANSPORT :
 - 9.1 Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports;
 - 9.2 Transport des personnes de la MRC de Bécancour – Quote-Part;
10. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 10.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 10.2 GROBEC – Adhésion;
 - 10.3 Transmission des redevances à l'enfouissement – MRC de Lotbinière;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

11. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
 - 11.1 Rapport de permis émis en décembre 2015;
 - 11.2 CPTAQ – Demande d’aliénation;
12. LOISIRS ET CULTURE :
 - 12.1 Association des retraités – Thermostat;
13. QUESTIONS DIVERSES;
14. PÉRIODE DE QUESTIONS;
15. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

3.1 Approbation RÉSOLUTION #2016-01-002

Sur proposition de M. Robert Gendron le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre dernier est approuvé et adopté à l’unanimité avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Aucune.

4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2015 - BUDGET

4.1 Approbation RÉSOLUTION #2016-01-003

Sur proposition de M^{me} Lorraine Séguin le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2015 relatif au budget est approuvé et adopté à l’unanimité avec dispense de lecture.

4.2 Suites

Aucune.

5. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2015

5.1 Approbation RÉSOLUTION #2016-01-004

Sur proposition de M. René Caron le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2015 est approuvé et adopté à l’unanimité avec dispense de lecture.

5.2 Suites

Aucune.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, M^{me} France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 12 janvier 2016 et répond aux questions des membres du conseil.

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 Dépôt d’une déclaration d’intérêts pécuniaires RÉSOLUTION #2016-01-005

Sur proposition de M^{me} Andréanne Auger, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents de prendre note du dépôt de la déclaration d’intérêts pécuniaires du conseiller M. Daniel Demers.

7.2 Rémunération des élus RÉSOLUTION #2016-01-006

Considérant l’article 7 du règlement numéro 111-2014, relatif au traitement des élus municipaux;



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Considérant que ledit article mentionne que la rémunération de base et la rémunération additionnelle sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada établi par Statistique Canada;

Considérant que l'indice des prix à la consommation pour la période de novembre 2014 à novembre 2015 est de 0,9 %;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'indexer de 0.9 % la rémunération des élus pour l'année 2016.

7.3 Rémunération du personnel de la municipalité

RÉSOLUTION #2016-01-007

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'indexer de 2,5 % la rémunération de la commis de bureau, l'inspecteur municipal, l'inspecteur municipal adjoint et la directrice générale pour l'année 2016, tel que prévu au budget, et ce, rétroactif au 1^{er} janvier 2016.

7.4 Association des directeurs municipaux du Québec – Cotisation 2016

RÉSOLUTION #2016-01-008

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense de 790,70 \$ taxes incluses, pour le renouvellement de l'adhésion de M^{me} France Grimard, directrice générale, à l'association des directeurs municipaux du Québec.

7.5 Adhésion au Québec municipal

RÉSOLUTION #2016-01-009

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense de 165,00 \$ plus les taxes applicables, pour le renouvellement de l'adhésion au Québec municipal, et ce, pour une période de 1 an.

7.6 Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska – Financement 2016

RÉSOLUTION #2016-01-010

Considérant qu'en 2013, la Fondation Santé Bécancour – Nicolet-Yamaska a fait une demande à la MRC de Bécancour pour une contribution dans le cadre de la campagne de financement 2013-2017;

Considérant que la MRC a souscrit à la campagne de financement à raison de .50 \$ per capita pour 5 ans;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à la Fondation Santé Bécancour – Nicolet-Yamaska la souscription pour l'année 2016 (4^e année) au montant de 482 \$.

7.7 Emplois d'été Canada 2016

RÉSOLUTION #2016-01-011

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la présentation d'une demande au programme « Emplois d'été Canada » pour l'embauche d'un étudiant pour la saison estivale 2016 :

- Assistant à l'opérateur en eau potable et inspecteur municipal et marché public.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

8. GESTION FINANCIÈRE

8.1 Présentation des comptes RÉSOLUTION #2016-01-012

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité représentées par les chèques numéros 2015 00 658 à 2016 00 048 inclusivement, ainsi que des rémunérations effectuées par dépôts directs tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2016-01, pour un total de 242 974,88 \$.

9. TRANSPORT

9.1 Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports RÉSOLUTION #2016-01-013

Considérant que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2016, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

En conséquence, il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2016;
- Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'engage, comme il est prévu par la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent nomme France Grimard, directrice générale à titre de personne autorisée à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

9.2 Transport des personnes de la MRC de Bécancour – Quote-Part RÉSOLUTION #2016-01-014

Sur proposition de M^{me} Lorraine Séguin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la quote-part au montant de 3861,29 \$ au Transport des personnes de la MRC de Bécancour pour le volet transport adapté pour l'année 2016.

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de décembre 2015 est de 244,55 m³ (53 801 gallons impériaux).

10.2 GROBEC - Adhésion RÉSOLUTION #2016-01-015

Considérant que le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) est un organisme à but non lucratif fondé en mai 2003;

Considérant que GROBEC a pour mission de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau dans les bassins versants de la zone Bécancour;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adhésion de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent à l'organisme GROBEC pour une période de 1 an, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, au coût de 50 \$.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

10.3 Transmission des redevances à l'enfouissement – MRC de Lotbinière **RÉSOLUTION #2016-01-016**

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent fait partie du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Lotbinière;

Considérant la résolution #2014-08-312 mentionnant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent remet à la MRC de Lotbinière dès décembre 2015 les redevances à l'enfouissement qu'elle reçoit, pour le budget PGMR;

Considérant que le montant reçu pour redevances à l'enfouissement pour l'année 2015 est de 8174,03 \$;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser à la MRC de Lotbinière le montant de 8174,03 \$, tel que décrit l'entente.

11. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

11.1 Rapport de permis émis en décembre 2015

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique qu'aucun permis n'a été émis au cours du mois de décembre 2015.

11.2 CPTAQ – Demande d'aliénation **RÉSOLUTION #2016-01-017**

Considérant la demande d'aliénation adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, présentée par M^{me} Lucie Châteauneuf visant le lot 321P;

Considérant que la demande respecte les normes exigées par le règlement de zonage de la municipalité;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la Commission de la protection du territoire agricole du Québec que ladite demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité et que les membres du conseil appuient la propriétaire dans sa démarche pour l'aliénation d'une partie de lot 321P.

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Association des retraités - Thermostat **RÉSOLUTION #2016-01-018**

Considérant que nous avons reçu une demande de l'Association des retraités, suggérant l'installation d'un thermostat électronique programmable dans le local;

Considérant que l'installation d'un thermostat électronique programmable permettrait de réduire les dépenses d'électricité de façon considérable;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'installation d'un thermostat électronique programmable dans le local de l'Association des retraités au montant d'environ 30 \$ plus les frais d'installation.

13. QUESTIONS DIVERSES

- Plainte - Trottoirs

14. PÉRIODE DE QUESTIONS


- Chevaliers de Colomb : Vente de billets pour le brunch du 24 janvier.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION #2016-01-019

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20 h 46 sur proposition de M^{me} Lorraine Séguin.


France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière


Claudette Fournier
mairesse suppléante